

Envoyé en préfecture le 19/11/2018

Reçu en préfecture le 19/11/2018

Affiché le

19 NOV 2018

ID : 056-215601626-20181113-DB20181102B-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
13 novembre 2018

BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE : DECISION MODIFICATIVE N°1

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Katherine GIANNI, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Dominique DAUGES, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Thierry LE FLOCH, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

David DREGOIRE à Serge LECUYER, Patrick GOUELLO à Patricia QUERO-RUEN, Christelle CAINJO à Pascaline ALNO, Teaki DUPONT à Dominique QUINTIN, Philippe DONIES à Isabelle LE RIBLAIR, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC.

Secrétaire de séance : Patricia QUERO-RUEN

Présents : 26
Pouvoirs : 07

DIRECTION DES RESSOURCES

n°02b

BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE : DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Antoine Goyer

Le maire propose de modifier le budget primitif 2018 du budget de la cuisine centrale et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document budgétaire joint). Elles concernent principalement pour le budget principal :

FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses

Dépenses imprévues	-60 000
Alimentation	30 000
Masse salariale (rémunération des agents non titulaires)	20 000

	-10 000
Evolution de l'autofinancement = RN - DN	10 000

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Acquisition de modules du logiciel de pilotage de la cuisine centrale (gestion des satellites et informations consommateurs)	<u>10 000</u>
Total des dépenses d'investissement	10 000

RECETTES

Evolution de l'autofinancement	<u>10 000</u>
Total des recettes d'investissement	10 000

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du lundi 5 Novembre 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

Envoyé en préfecture le 19/11/2018

Reçu en préfecture le 19/11/2018

Affiché le

18 NOV. 2018

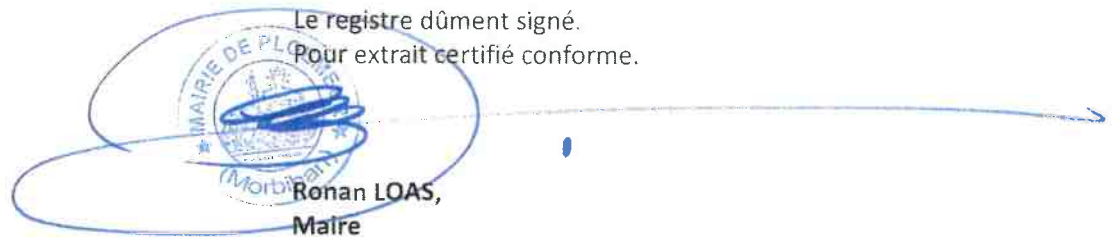
ID : 056-215601626-20181113-DB20181102B-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget annexe de la cuisine centrale

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 13 ABSTENTIONS (Teaki DUPONT – Dominique QUINTIN – Philippe DONIES – Isabelle LE RIBLAIR - Loïc TONNERRE – Michel ROUALO – Dominique SAURAY – Dominique DAUGES - Michel LE MESTRALLAN – Daniel LE LORREC – Thierry LE FLOCH – Sylvain BRITEL – Irène BELLEC)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire